

Le fait religieux en question de Voltaire à Combes

(Atelier pédagogique des Troisièmes Rencontres de la Durance - 2003)

Chantal Février

Le 1^{er} mars 2003

IA-IPR de l'Académie d'Aix-Marseille

1- Le cadre théorique

De Voltaire à Combes : la réflexion privilégie surtout le XIX^{ème} siècle et le cas de la France.

Le *Fait religieux* est pris ici dans son acception large ; comme expression publique d'une croyance (rôle des églises dans la cité...) autant que privée (appréhension de conduites plus individuelles). La première partie de la proposition nous impose d'apprécier ce qu'il en est du *fait religieux au XIXème siècle*.

Le XIXème siècle est d'abord religieux. L'importance, l'imprégnation du religieux dans la vie et la pensée des hommes et femmes du XIX^{ème} siècle est trop souvent sous-estimée. Or, nos élèves ne peuvent comprendre certains des grands enjeux d'aujourd'hui, notamment ceux qui se jouent autour de la laïcité, s'ils ne perçoivent pas le contexte paradoxal duquel émerge la laïcité "à la française".

Le religieux irrigue les pensées, gestes, etc. des contemporains. Il peut se comptabiliser tout au long du siècle (à travers les comportements, les rites -la communion, les fêtes et commémorations, les cultes et pèlerinages, la célébration des grandes étapes de la vie - baptêmes, enterrements,... la vitalité des ordres, des congrégations...). Il est intéressant de voir jusqu'où la libre-pensée et ceux qui s'en disent les tenants en est imprégnée, ne serait-ce que dans la rhétorique : il n'est que lire certains discours qui prônent l'abolition du religieux. Je pense à la circulaire de Jules Ferry sur la « morale » de nos pères. Et cela se comprend car les hommes de la république laïque sont aussi le produit d'une éducation religieuse chrétienne : Émile Combes est un ancien séminariste, Jean Macé était boursier à Stanislas, Ferdinand Buisson et Félix Pécaud (ancien pasteur) sont issus de milieux protestants... Nous sommes là dans la **permanence** et cela m'amène tout naturellement à évoquer la deuxième partie de l'énoncé :

En question : Voltaire et Combes illustrent chacun à leur manière le combat politique d'une certaine France (d'élite, d'abord, intellectuelle et politique, surtout) qui souhaite faire entrer le fait religieux dans la sphère de l'intime et, ce faisant, rompre avec l'alliance pluriséculaire entre le trône et l'autel : de l'émancipation à la séparation, de « l'État confessionnel à l'État neutre » (R. Rémond) le processus singulier a été en quelque sorte "modélisé" par des penseurs comme Jean Baubérot (les « deux seuils de la laïcité ») ou René Rémond :

- Abrogation des discriminations confessionnelles : le concordat qui accorde aux deux cultes protestants (réformé & luthérien) puis au judaïsme (décrets 1806), le caractère de culte reconnu.

- Désétablissement : 1792, l'État civil et l'institution du mariage civil pour tous avec obligation d'antériorité sous l'empire (code civil) en France ; 1872, date où la marque de l'appartenance confessionnelle sur documents administratifs disparaît ; 1881, fin de la séparation des cimetières selon le culte (depuis l'an XII du calendrier révolutionnaire, chaque culte reconnu se voyait attribuer un secteur)...

- Séparation : cas français le plus extrême dans cette voie avec la « neutralité totale à l'égard des croyances et complet retrait de l'État de ce domaine » « jusqu'à rompre toutes relations entre le fait religieux et l'ordre social ». Ce qu'il s'agit précisément d'apprécier...

En-deçà, il convient aussi de faire état de formes de contestation plus passives comme celles du détournement progressif de certains à l'égard de la religion et qui se comptabilisent au travers

diverses évolutions (pratiques, fréquentation églises, nombre des *messalisants* et *pascalisants*, recrutement du clergé, sécularisation du mariage, des enterrements...). Là encore, les faits peuvent s'apprécier à différents niveaux (individuel, collectif, privé, institutionnel,...).

Ici, des temps forts de l'histoire politique de la France durant lesquels se formalise la mise en question intellectuelle et politique sont à privilégier (la révolution et le concordat ; la III^{ème} République, en particulier....) comme une chronologie de la progressive **rupture**.

Leur mise en relation : en fait, l'énoncé interroge de manière prépondérante l'articulation dynamique entre ses deux parties. Prendre la mesure de la réalité de la sécularisation de la société française, au travers et au-delà même des signes adressés par les politiques, nous amène forcément à peser, en creux, celle du religieux. Au fond, la question porte surtout sur l'étude dialectique du rapport entre le fait religieux et sa contestation, chacun se nourrissant de l'autre... de manière évidente et dans un sens comme dans l'autre. Cette double dynamique s'exprime de manière conflictuelle lors de certaines périodes, le plus souvent du fait de l'initiative politique, ou dans le cas inverse de la hiérarchie religieuse. Ainsi, de même que les liens entre l'État et l'Église catholique et l'importance du religieux dans la société sous l'ancien régime pèsent sur l'attitude des révolutionnaires et les mesures qu'ils prennent à la fin du XVIII^{ème} siècle à l'égard des cultes, de même celles-ci agissent, en le renforçant, sur l'attachement au religieux de certains milieux. Tout au long du siècle, les périodes de réaffirmation du religieux alimentent la radicalisation de la contestation :

ex. la vague d'anticléricalisme des années 1830 ;

ex. la loi Falloux, le succès du culte du sacré-cœur et la construction des basiliques, voire des événements transnationaux comme la proclamation du dogme de l'infailibilité.

Enfin, à l'autre bout du siècle, les mesures républicaines contribuent à séculariser activement les uns (ici, le rôle de l'école est premier) en même temps qu'elles re-mobilisent d'autres sur la défense du religieux (la crise des inventaires en est exemplaire) et réactivent l'expression de leur religiosité.

L'ensemble peut se jouer aussi au sein de quelques thématiques qui traversent l'histoire du XIX^{ème}, comme celles de l'action éducative et sociale, ou bien de la nation, ou encore de l'art, etc. Les unes et les autres sont au cœur des combats idéologiques du siècle : l'école et les affrontements connus auxquels elle donne lieu, bien sûr ; mais pensons aussi à des combats moins connus, comme ceux qui se livrent autour de quelques personnages qui deviennent emblématiques de la nation, pour certains, de la religion, pour d'autres (Jeanne D'Arc ou Jeanne Darc, par exemple – cf. les travaux de Christian Amalvi sur la *fabrique des héros*, entre autres).

2- Des supports possibles

Un certain nombre de documents, ou autant de supports possibles, vous sont donc proposés. Ils illustrent selon :

- la prégnance du fait religieux dans la France du XIX^{ème} : sous l'empire, une lithographie représentant Napoléon ; en 1848 : une lettre de Frédéric Ozanam à son frère à mettre en relation avec deux images populaires du *Christ républicain*, l'analyse des lithographies de Frédéric Sorrieu... ; sous la III^{ème} République, la carte de Gérard Cholvy, le tableau de Jules Simon, les témoignages de l'attitude des populations au moment des Inventaires, le vitrail de la famille De Wendel...

- La réalité de la contestation : les réactions à l'infailibilité, la caricature sur la loi de séparation, la carte de la France libre-penseuse, les témoignages d'Émile Guillaumin ou du doyen de Grancey, l'arrêté de la commune du Kremlin-Bicêtre, le fronton de l'église d'Aups...

- la permanence du débat au plus haut niveau de l'État tout autant qu'au sein des groupes sociaux (classes populaires, bourgeoisie, monde des affaires, intelligentsia, artistes...) ; les flux et reflux, aussi : des cartes des pratiques religieuses en Dordogne, le texte de Ferdinand Buisson intitulé "la crise de l'anticléricalisme", la toile de Jean Béraud (*La Madeleine*..), ou celle de Jean-Paul Laurens (*l'excommunication de Robert le Pieux*)...

3- Pour une application dans les classes

Quelles classes ?

Nous vous proposons les extraits des divers programmes au sein desquels la question peut être abordée. Parmi ceux-ci, quelques temps privilégiés :

En classe de quatrième : la mise en évidence des « *transformations de tous ordres* » (II-2) et les « *grands traits de l'évolution culturelle et artistique* » peuvent être étudiés sous l'angle des mentalités et comportements religieux.

En classe de troisième, l'actualité peut fonder l'étude de la notion de laïcité comme valeur républicaine, autour de la loi de séparation, des combats qui ont précédé et accompagné sa mise en place et des difficultés de son application.

En lycée professionnel, le point 3 du programme de première bac pro.

En lycée, les programmes de seconde et première lui font une place plus ou moins explicite...

À quelles conditions ?

Je reste dans le domaine des généralités.

Une approche distanciée : le fait religieux et sa contestation, comme faits historiques. Chaque fois que nous abordons le terrain du religieux, nous risquons le parti pris, la méfiance, voire l'hostilité. Il s'agit donc, comme dans les autres ateliers, d'être vigilants sur la présentation des faits... et de savoir lire, dans les manuels par exemple, les points de vue délibérés ou non qui avancent plus ou moins masqués.

Une approche nuancée : attention à la caricature et à la téléologie. Celle d'une église catholique intransigente et coupable et, de ce fait, malmenée et vouée à l'échec ; celle d'un anticléricalisme radical et sans concession qui triomphe. Cela n'exclut pas de montrer l'acuité des luttes entre les extrêmes mais cela suppose d'en présenter le caractère extrême. Entre Louis Veuillot et Émile Combes, il existe toute une série de postures intermédiaires.

Aussi, au regard même de la complexité du présent, il convient de se garder de tout déterminisme : on a sans doute un peu rapidement établi comme un fait acquis la "déchristianisation".

Pour quels enjeux ?

Je ne souhaite pas revenir sur les raisons qui fondent la place de cette réflexion dans nos sociétés et à l'école. Ce sont celles-là même qui ont présidé aux nécessités du colloque qui a eu lieu en novembre à Paris dont nos rencontres se veulent une réplique modeste. J'insisterai seulement sur la nécessité de relier au présent cette connaissance d'un passé, qui peut paraître récent pour nous, qui est de plus en plus lointain pour les élèves dont nous contribuons à l'éducation. L'enjeu civique reste primordial, à l'heure où la "laïcité à la française" est mise à mal par des réflexes de repli ou/et d'affirmation communautaires qui témoignent de la difficulté à vivre ensemble et entretiennent l'amalgame sur les conditions d'exercice des droits et devoirs du citoyen. À un moment, aussi, où le fait religieux apparaît comme le moteur et l'instrument de nombreuses luttes, dans le monde et en France.

Quelques idées-force sont au service de cette éducation civique. En premier lieu, celle qui vise à montrer l'imbrication entre le fait religieux, sa contestation et la construction de la République. La mise en évidence de la spécificité des choix de la France républicaine permet de faire comprendre aussi que ce n'était pas la seule voie possible (cf. l'exemple de l'Alsace) et qu'elle peut être concurrencée, voire menacée ?, par l'existence d'autres modèles. Le caractère conflictuel de l'évolution séculaire peut être perçu comme un héritage à assumer qui pèse encore sur la société d'aujourd'hui et permet donc de mieux cerner certains clivages idéologiques. L'ensemble doit renforcer la compréhension, au-delà de la seule notion de laïcité, des valeurs et principes sur lesquels se bâtit le modèle français et, ce faisant, permettre d'en faire valoir la fragilité. Toute atteinte au principe de la laïcité met en jeu l'équilibre précaire qui s'établit entre l'État et la société et qui s'incarne dans la république.

Ne pas négliger pour autant les enjeux culturels. On l'a dit et redit : bien des productions artistiques, littéraires, philosophiques, etc. des XIX et XX^{èmes} siècles ne peuvent se lire sans une

connaissance élémentaire des versions contemporaines de la religion et de la spiritualité. L'absence de références fait donc obstacle à l'accès à la culture au sens large du terme. En ce sens, elle conduit à creuser les écarts. Derrière cette connaissance, se profile donc un enjeu social qui participe des finalités affichées de nos missions.